



Signataire : Philippe de Rougemont

Date de dépôt : 7 mai 2026

Question écrite urgente

Peut-on alimenter les datacenters et décarboner les usages à la fois ?

Les développeurs de dispositifs dits d'intelligence artificielle ne s'attendaient pas à ce que leur déploiement nécessite autant d'électricité.

Aujourd'hui, avec la demande compréhensible de stockage local des données, demande provenant d'institutions financières et de pouvoirs publics notamment, les demandes de raccordement de nouveaux datacenters au réseau électrique genevois explosent.

L'accélération brutale de la demande énergétique pour stocker les données a créé un décalage entre la puissance de raccordement demandée et la réalité du terrain.

La réalité du terrain, c'est le programme de législature, le Plan directeur de l'énergie 2020-2030, les objectifs de la loi sur l'énergie. Sur le plan fédéral, la réalité du terrain, c'est la signature et la ratification de l'Accord de Paris, la Stratégie énergétique 2050. Ces objectifs devenus politiques fédérales et cantonales ont été confirmés en votations populaires. Par contre, le développement fulgurant des datacenters et de l'IA n'a pas été discuté démocratiquement.

Littéralement des milliards de francs d'argent public ont été votés pour mettre en œuvre les politiques de décarbonation, pour la souveraineté énergétique et le climat, après des débats démocratiques, parlementaires et populaires.

Et pour l'avenir ? Les projections récentes¹ de l'Agence internationale de l'énergie indiquent que la consommation des centres de données pourrait plus

¹ <https://www.iea.org/reports/energy-and-ai/energy-demand-from-ai>

que doubler entre 2024 et 2030, une croissance bien plus rapide que ce qui était envisagé initialement.

De son côté, l'OFEN prévoit que la part de la consommation d'électricité par les datacenters en Suisse passera de 7% en 2025 à 15% en 2030².

Ces considérations nous amènent à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat et à le remercier d'avance pour l'attention qu'il portera à ce sujet crucial.

- ***Quelle est la pesée des intérêts que le Conseil d'Etat compte effectuer entre répondre aux besoins d'électricité pour, d'une part, décarboner les usages en alimentant les véhicules électriques (privés et publics), les pompes électriques des réseaux de chaleur et les pompes à chaleur, et, d'autre part, répondre aux demandes en électricité des datacenters ?***
- ***Quelle est la quantité cumulée d'électricité demandée pour alimenter tous les datacenters pas encore construits mais en attente de raccordement dans notre canton ?***
- ***Le Conseil d'Etat compte-t-il légiférer pour optimiser les consommations des datacenters (rapport entre les données traitées et l'énergie consommée) ?***
- ***En matière de sobriété : le Conseil d'Etat dispose-t-il de données sur la nature et la valeur ajoutée des besoins auxquels l'IA est appelée à répondre (usages médicaux, usages de loisirs) ?***

Nous serons reconnaissants au Conseil d'Etat que sa réponse ne se repose pas sur un développement hypothétique des datacenters à Genève sur le seul modèle du D4 à Plan-les-Ouates (*Infomaniak*), qui n'est pas imposé par la loi mais relève du seul bon vouloir des promoteurs.

² <https://www.swissinfo.ch/eng/swiss-ai/silent-power-guzzlers-switzerlands-booming-data-centres/89724159>